

Master professionnel ou recherche?

Par **petite_juriste**, le **01/09/2009** à **09:48**

Bonjour,

j'aimerais savoir quelle est la différence entre un master professionnel et un master recherche

Merci à tous !

Par **Yann**, le **01/09/2009** à **11:33**

Attention dans les réponses, évitez le vaste débat sur "la recherche ça mène à rien" et "le professionnel n'y connaît rien aux règles de droit".

Merci

En gros, un M2 recherche est plus orienté sur la théorie juridique. Il est plutôt destiné à ceux qui souhaitent prolonger leurs études vers un doctorat. A la fin, il se termine par une soutenance de mémoire.

Le M2 pro est plus orienté sur la pratique du droit. Il se destine plus à des personnes qui envisagent une entrée sur le marché du travail à l'issue du M2. Il se conclut par un stage pratique et une soutenance du rapport de stage.

Bien entendu tout ça est théorique, car en pratique ça dépend beaucoup des masters eux-mêmes.

Par **mathou**, le **01/09/2009** à **13:39**

Merci de la précision Yann. T'ention aux coquins qui voudraient débattre, ce n'est pas le sujet

twinkl not found or type unknown

Pour compléter :

- un master 2 recherche est souvent utile pour ceux qui préparent un concours ou un examen (ENM, IEJ...). Le mémoire est un travail qui dure en principe toute l'année et qui est assez complet. Il peut même s'agir de la base d'un doctorat l'année d'après, l'étudiant reprenant le

thème de son mémoire. Les intervenants sont des enseignants, enseignants-chercheurs et doctorants.

- un master 2 professionnel comprend un stage avec convention qui peut se trouver en milieu ou fin d'année universitaire, d'une durée de deux à quatre mois, voire plus, qui fait partie des unités à valider. Un mémoire ou un rapport de stage est rédigé (parfois l'étudiant a le choix entre les deux supports), sur une période plus courte. Parfois, le M2 pro est la première année d'un diplôme plus long, comme le diplôme supérieur du notariat (en trois ans). En plus des enseignants, les intervenants sont des praticiens.

Dans les deux types de masters, tu as des séminaires. Il n'y a plus de travaux dirigés, mais chaque séminaire doit être préparé avec plus ou moins d'approfondissement. Certains M2 pro font beaucoup d'exercices pratiques, d'autres très peu.

Tout dépendra du programme, des intervenants et du directeur.

La sélection dans un master 2 est assez forte dans les deux cas, donc il faut se construire un bon dossier soit par ses notes, soit par des stages à côté, soit par une motivation très importante.

Mais il ne faut pas se voiler la face, un certain nombre d'étudiants n'a pas de projet professionnel fixe lorsqu'ils formulent leur demandes de M2 : ils envoient des dossiers partout dans l'espoir d'être pris quelque part, surtout que certains M2 pro sont très demandés, et finissent dans un M2 par défaut.

Par **neverness**, le **01/09/2009** à **13:54**

:)

J'ai une question Image not found or type unknown

Est-il possible de suivre un M2 recherche et d'entrer ensuite au milieu professionnel ou bien le M2 professionnel est obligatoire pour exercer?

Par **mathou**, le **01/09/2009** à **14:07**

Ca dépend de la profession je pense.

:ymdevil:

Pour être avocat, et Jeeecy me corrigera si je me trompe (range ce fouet ! Image not found or type unknown), peu importe le master 1 ou 2 d'origine du moment que tu réussis l'examen d'entrée à l'école d'avocat.

Pour être juriste d'entreprise, il n'est pas obligatoire d'avoir un master pro non plus - je connais au moins deux personnes dans ce cas. Ca arrive notamment dans les créations de poste, quand le juriste se forme sur le tas. Ou juriste en droit de la consommation dans une

association.

Après, pour certaines professions ça doit être obligatoire - le notariat par exemple, pour ceux qui veulent être diplômés notaires, car le M2 est en fait la première des trois années du DSN. Mais tu peux aussi suivre un M2 recherche et passer l'examen d'entrée au CFPN. Il me semble que pour les experts comptables et les liquidateurs c'est pareil.

Mais tu as aussi des statuts de collaborateurs dans des cabinets, où tu es consultant sans avoir fait de master pro par exemple. Tu n'as pas le droit d'exercer la profession réglementée de ceux avec qui tu travailles, mais tu travailles sur leurs dossiers.

Puis pour tout ce qui est concours de la fonction publique, je laisse Yann en parler, il s'y connaît bien mieux.

Par **petite_juriste**, le **01/09/2009** à **16:59**

merci pour tous ces éléments =D

Par **jeeecy**, le **01/09/2009** à **18:19**

:)

[quote="neverness":19uizo6h]J'ai une question Image not found or type unknown

Est-il possible de suivre un M2 recherche et d'entrer ensuite au milieu professionnel ou bien le M2 professionnel est obligatoire pour exercer?[/quote:19uizo6h]

je confirme ce qu'a répondu Mathou (et non je ne rangerai pas ce fouet, du moins pas tout de

suite Image not found or type unknown)

Le M2 P ou R est indifférent

maintenant les recruteurs sont plus sensibles aux M2 P... mais si tu as fait des stages à côté

tout est compensé Image not found or type unknown

Par **Lala**, le **03/09/2009** à **17:40**

[quote="mathou":1mwovri5]

Dans les deux types de masters, tu as des séminaires. Il n'y a plus de travaux dirigés, mais chaque séminaire doit être préparé avec plus ou moins d'approfondissement. Certains M2 pro

font beaucoup d'exercices pratiques, d'autres très peu.

[/quote:1mwovri5]

:shock:

Plus de TD? Noooooon ?! J'étais même pas au courant de ça, moi ! (punaise, la fille qui débarque)

Par **mathou**, le **03/09/2009** à **22:49**

:lol:

On débarque tous en arrivant en M2, ne t'inquiète pas Tu as eu ta rentrée ou pas encore ?

Par **Lala**, le **04/09/2009** à **11:50**

:wink:

Non, pas encore j'ai une réunion d'information dans quelques jours mais la rentrée est en octobre. Et du coup, dans les séminaires, on fait quoi?

Par **Yann**, le **04/09/2009** à **13:25**

:shock:

[quote="Lala":37qe0t3p]Plus de TD? Noooooon ?! J'étais même pas au courant de ça, moi ! (punaise, la fille qui débarque)[/quote:37qe0t3p]

Dans mon M2, il y a même des matières où nous n'avions plus de cours. Juste un cas pratique à traiter en un temps donné et démerde toi.

Par **mathou**, le **04/09/2009** à **13:40**

En M2 recherche, tu as un emploi du temps avec des thèmes. A toi de les travailler de ton côté pour arriver au séminaire - ce n'est pas un cours, donc il faut venir préparé.

Le séminaire dépend du prof : parfois ce sont des échanges, parfois des exposés, parfois un travail en commun... Parfois on te donne une fiche avec des pistes à explorer, des recherches à faire. C'est assez sympa, ça te responsabilise beaucoup.

Par **sabine**, le **04/09/2009** à **16:48**

[quote="Yann":14tpn1pp][quote="Lala":14tpn1pp]Plus de TD? Noooooon ?! J'étais même pas au
shock.

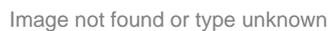
courant de ça, moi !  (punaise, la fille qui débarque)[/quote:14tpn1pp]

Dans mon M2, il y a même des matières où nous n'avions plus de cours. Juste un cas pratique à traiter en un temps donné et démerde toi.[/quote:14tpn1pp]

:(

Nan mais t'as pas idée de balancer ça 10 jours avant la rentrée! Je vais aller pleurer!  or type un

:lol:

 or type unknown